

VILLEDoux

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

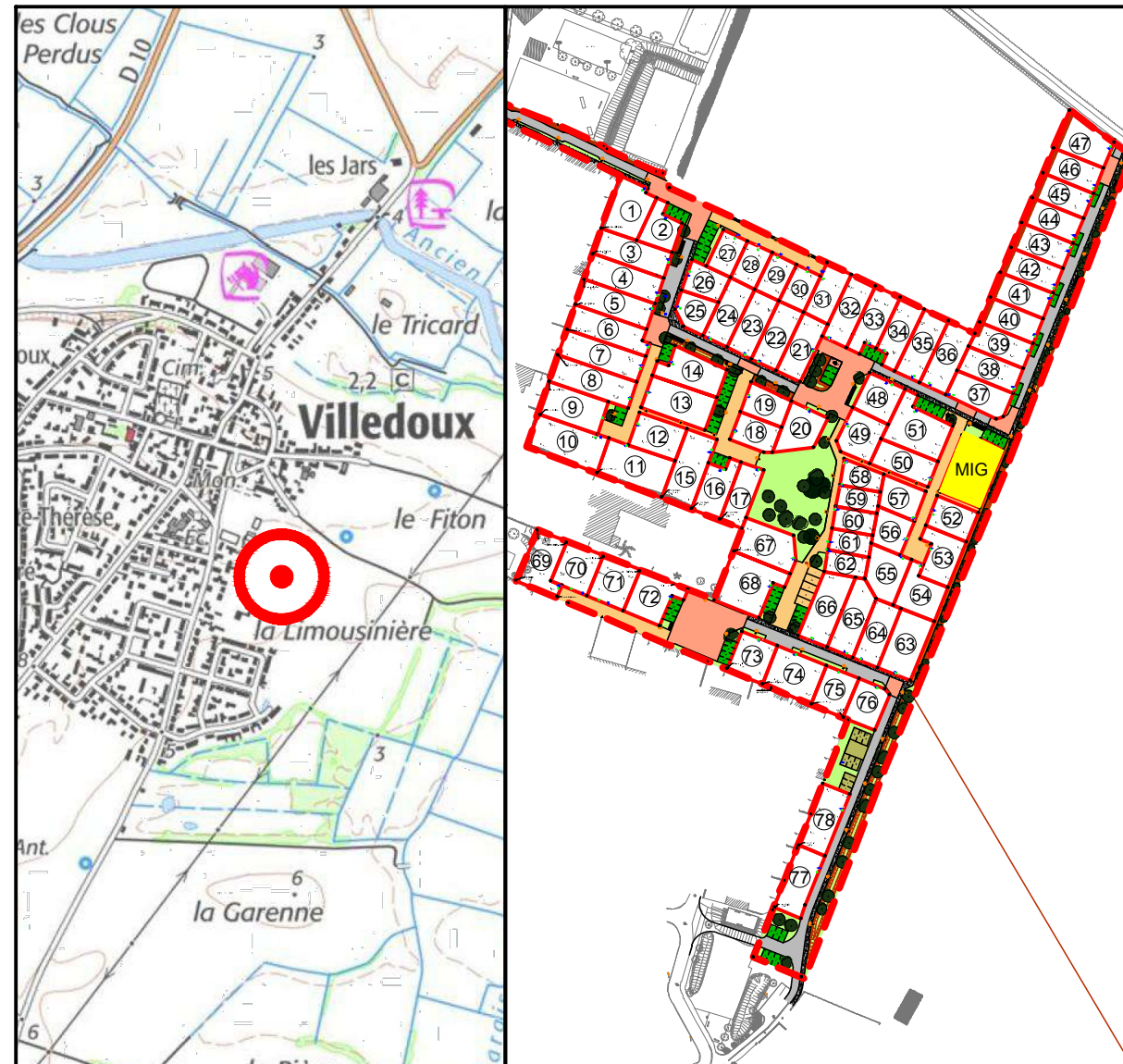
LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



"

PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 27 février 2023

Permis d'aménager modificatif n° 017 472 23 C0001 M01 délivré le 20 décembre 2023

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés

4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER

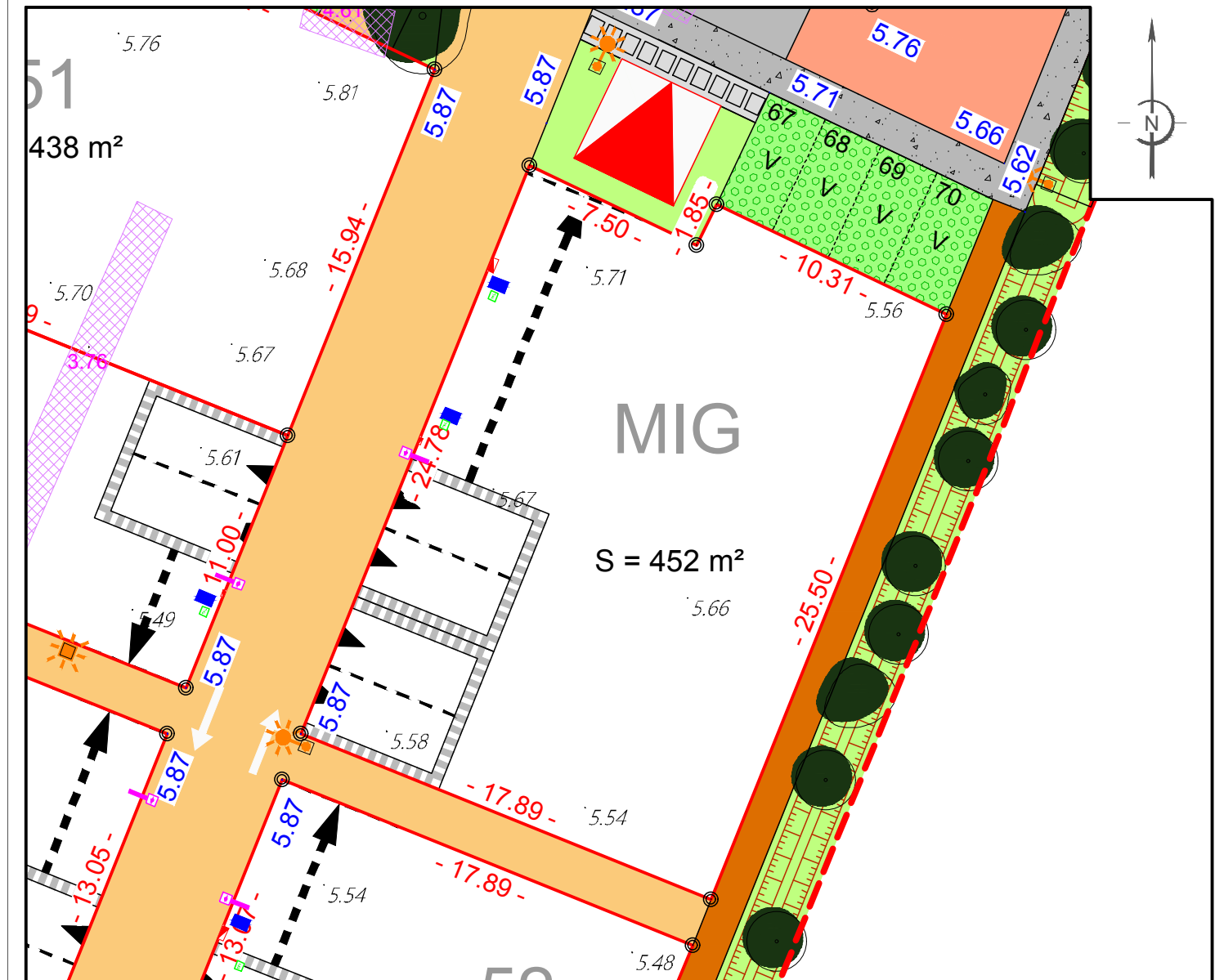
☎ : 05 46 34 13 24

✉ : laroche@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DE L'ÎLOT MIG

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

--- Emprise du Permis d'Aménager
--- Limite parcelle

3
S : 100 m²
- 10.00 -

Numéro lot

Surface lot

Cotation lot

Cote altimétrique T.N.
suivant relevé réalisé le
14/04/2025 par SIT&A Conseil

Cote altimétrique voirie projet

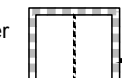
Bornes

Candélabre / Borne lumineuse
(position théorique)

Tabouret EU
(positions suivant plans récolements)

Coffrets individuels
(positions suivant plans récolements)

Sens de circulation



Places de stationnement
non fixes non closes et accès au lot
(Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m)
et translation admise



Revêtement de surface /
Enrobé clair



Cheminement piéton perméable /
Calcaire sans liant



Revêtement perméable
(de type Hydroway, béton poreux)



Zone engazonnée /
Revêtement perméable



Place de stationnement visiteurs



Position du transformateur
à confirmer



Noue



Arbre



Aire de présentation des
ordures ménagères



Position de sondages réalisés
lors des fouilles archéologiques
et altimétrie du point bas



CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 452 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 200 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZC n° 140

Dossier : 200724

Fait le : 24 avril 2025

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :